

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MOUSSE PU SOUPLE PART B Durcisseur

Version:7

Date de révision:13/03/2019

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: MOUSSE PU SOUPLE PART B Durcisseur
1. 1. 1. Contient:
- 4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate, oligomeric reaction produit avec butane-1-3-diol, 2,4'-diisocyanatodiphenylmethane
 - diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; 4,4'-diisocyanate de diphenylméthane; [1] diisocyanate de 2,2'-méthylènediphényle; 2,2'-diisocyanate de diphenylméthane; [2] isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle; 2,4'-diisocyanate de diphenylméthane; [3] diisocyanate de méthylènediphényle [4]
1. 1. 2. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Durcisseur pour mousse PU souple
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: CIRON SA
Usine du Moulin de Pernaud - BP36
F-33720 Barsac
France
Tél: 05 56 27 40 70
Télécopie: 05 56 27 40 75
Courriel: msds.ciron@ciron.com
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Irr. oc. 2A / SGH07 - H319 ** Tox. aiguë 4 / SGH07 - H332 ** Irr. cut. 2 / SGH07 - H315 ** Sens. resp. 1 / SGH08 - H334 ** Sens. cut. 1 / SGH07 - H317 ** STOT un. 3 / SGH07 - H335 * * STOT rép. 2 / SGH08 - H373 ** Canc. 2 / SGH08 - H351 *

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Danger

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:

2. 2. 2. Contient:

• 4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate, oligomeric reaction produit avec butane-1-3-diol, 2,4'-diisocyanatodiphenylmethane

- diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; 4,4'-diisocyanate de diphenylméthane; [1] diisocyanate de 2,2'-méthylènediphényle; 2,2'-diisocyanate de diphenylméthane; [2] isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle; 2,4'-diisocyanate de diphenylméthane; [3] diisocyanate de méthylènediphényle [4]

2. 2. 3. Mention de danger:

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2. 2. 4. Prévention:

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MOUSSE PU SOUPLE PART B Durcisseur

Version:7

Date de révision:13/03/2019

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

2. 2. 5. Intervention: P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.).
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362 Enlever les vêtements contaminés.
P364 Et les laver avant réutilisation.
P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P304 EN CAS D'INHALATION:
P340 Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P342 En cas de symptômes respiratoires:
P311a Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
P312a Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.
2. 2. 6. Stockage: P405 Garder sous clef.
P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
2. 2. 7. Elimination: P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale
2. 3. Information(s) complémentaire(s): P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
EUH208 Contient du (de la) • 4,4'-Méthylènediphényl diisocyanate, oligomeric reaction produit avec butane-1-3-diol, 2,4'-diisocyanatodiphénylméthane, • diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; 4,4'-diisocyanate de diphénylméthane; [1] diisocyanate de 2,2'-méthylènediphényle; 2,2'-diisocyanate de diphénylméthane; [2] isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle; 2,4'-diisocyanate de diphénylméthane; [3] diisocyanate de méthylènediphényle [4]. Peut produire une réaction allergique.
2. 4. Dangers principaux: Nocif par inhalation. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
2. 5. Autres dangers: Données non disponibles.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé: • 4,4'-Méthylènediphényl diisocyanate, oligomeric reaction produit avec butane-1-3-diol, 2,4'-diisocyanatodiphénylméthane
- N° CAS: 9016-87-9
- Conc. (% pds) : 30 < C ≤ 60
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H332 * SGH08 - Danger pour la santé - Sens. resp. 1 - H334 - Sens. cut. 1 - H317 - STOT un. 3. - H336 - H335 - STOT rép. 2 - H373 - Irr. cut. 2 - H315 - Irr. oc. 2 - H319 - Irr. oc. 2A - Canc. 2 - H351
- diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; 4,4'-diisocyanate de diphénylméthane; [1] diisocyanate de 2,2'-méthylènediphényle; 2,2'-diisocyanate de diphénylméthane; [2] isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle; 2,4'-diisocyanate de diphénylméthane; [3] diisocyanate de méthylènediphényle [4]
- N° Id: 615-005-00-9 - N° CE: 202-966-0 - N° CAS: 101-68-8
- Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457014-47-XXXX
- Conc. (% pds) : 30 < C ≤ 60
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H332 * SGH08 - Danger pour la

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MOUSSE PU SOUPLE PART B Durcisseur

Version:7

Date de révision:13/03/2019

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

santé - Sens. resp. 1 - H334 - Sens. cut. 1 - H317 - STOT un. 3 - H335 - Irr. cut. 2 - H315 - Irr. oc. 2 - H319 - Canc. 2 - H351
- (Eye Irrit.: H319: C >= 5% - STOT SE 3: H335: C >= 5% - Skin Irrit. 2: H315: C >= 5% - Resp. Sens: H334: C >= 0,1%)
- Divers :
VME ppm = 0,005 - VME mg/m³ = 0,051

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
4. 1. 2. Inhalation: Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Laver la peau avec beaucoup d'eau et savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau en gardant les yeux grands ouverts, puis se rendre chez un médecin.
4. 1. 5. Ingestion: En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir. Rincer la bouche.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

4. 2. 1. Inhalation: Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux. Peut provoquer un essoufflement, une sensation d'oppression dans la poitrine, une irritation de la gorge et faire tousser.
4. 2. 2. Contact avec la peau: Peut causer des irritations de la peau / dermatites.
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.
4. 2. 4. Ingestion: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Données non disponibles.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: poudre, mousse résistant aux alcools, eau pulvérisée, dioxyde de carbone
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis. Les vapeurs se mélangent bien à l'air et des mélanges explosifs se forment rapidement.
5. 3. Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Méthode(s) spéciale(s): Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MOUSSE PU SOUPLE PART B Durcisseur

Version:7

Date de révision:13/03/2019

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

6. 4. Référence à d'autres sections: Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail.

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition. L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée. La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à terre lors de transvasements. Les ouvriers doivent porter des chaussures et des vêtements antistatiques et les sols doivent être en matériau conducteur.

7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles. Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et brumes du pistilage. Ne jamais vider les emballages par pression et toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Conserver le récipient bien fermé.

7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention.

7. 2. 3. Condition(s) de stockage: Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver dans un endroit frais. Conserver à des températures comprises entre 16 et 38°C.

7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.

7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Données non disponibles.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; 4,4'-diisocyanate de diphenylméthane; [1] diisocyanate de 2,2'-méthylènediphényle; 2,2'-diisocyanate de diphenylméthane; [2] isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle; 2,4'-diisocyanate de diphenylméthane; [3] diisocyanate de méthylènediphényle [4] : VME ppm = 0,005 - VME mg/m³ = 0,051

Donnée non disponible.

8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

8. 2. 2. Protection des mains: gants en caoutchouc butyle

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MOUSSE PU SOUPLE PART B Durcisseur

Version:7

Date de révision:13/03/2019

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

- | | |
|---|---|
| 8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: | Porter un vêtement de protection approprié |
| 8. 2. 4. Protection des yeux: | lunettes de sécurité à protection intégrale |
| 8. 2. 5. Protection individuelle: | Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. |
| 8. 3. Mesure(s) d'hygiène: | Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. |

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- | | |
|--------------------------------------|---|
| 9. 1. 1. Aspect: | liquide |
| 9. 1. 2. Couleur: | brun |
| 9. 1. 3. Odeur: | moisi |
| 9. 1. 4. PH: | Non applicable. |
| 9. 1. 5. Point d'éclair: | 232°C |
| 9. 1. 6. Limites d'explosivité: | Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence. |
| 9. 1. 7. Densité relative (eau = 1): | 1.24 |
| 9. 1. 8. Viscosité: | 450 à 800 mPa.s à 25°C |
| 9. 2. Autres informations: | |
| 9. 2. 1. Hydrosolubilité: | Insoluble dans l'eau. |
| 9. 2. 2. Liposolubilité: | Données non disponibles. |
| 9. 2. 3. Solubilité aux solvants: | Données non disponibles. |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- | | |
|--|---|
| 10. 1. Réactivité: | La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7. |
| 10. 2. Stabilité chimique: | Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7. |
| 10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: | Se décompose lentement au contact de l'eau. |
| 10. 4. Conditions à éviter: | Eviter toute source d'ignition. Pas de flamme nue, pas d'étincelles et pas fumer. Températures élevées |
| 10. 5. Matières incompatibles: | Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques. Eau, alcools amines |
| 10. 6. Produits de décomposition dangereux: | En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone Oxydes d'azote, hydrocarbures, HCN |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- | | |
|--|-----------------------------|
| 11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: | Information(s) générale(s): |
| 11. 2. Toxicité aiguë: | |
| 11. 2. 1. Inhalation: | Données non disponibles. |
| 11. 2. 2. Contact avec la peau: | Irritant pour la peau. |
| 11. 2. 3. Contact avec les yeux: | Irritant pour les yeux. |
| 11. 2. 4. Ingestion: | Données non disponibles. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MOUSSE PU SOUPLE PART B Durcisseur

Version:7

Date de révision:13/03/2019

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

11. 3. Sensibilisation: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau.
11. 4. Toxicité chronique: Basé sur des expériences animales, il s'avère que le produit est ou a montré des effets mutagènes, tératogènes, cancérigènes.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Il n'y a pas de données écotoxicologiques connues pour ce produit. Peut être dangereux pour l'environnement.
12. 2. Persistance et dégradabilité: Difficilement biodégradable.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Données non disponibles.
12. 4. Mobilité dans le sol: Données non disponibles.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Données non disponibles.
12. 6. Autres effets néfastes: Données non disponibles.
12. 7. Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés: Les emballages restent dangereux quand ils sont vides. Continuer à respecter toutes les consignes de sécurité. Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
14. 2. Numéro ONU: Non applicable.
14. 6. Dangers pour l'environnement: Données non disponibles.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Données non disponibles.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Données non disponibles.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Données non disponibles.
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Données non disponibles.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: H332 Nocif par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition>.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

MOUSSE PU SOUPLE PART B Durcisseur

Version:7

Date de révision:13/03/2019

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H351 Susceptible de provoquer le cancer <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

16. 3. Avis ou remarques importantes: Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.
16. 4. Restrictions: Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
16. 5. 1. Date de la première édition: 4/08/2003
16. 5. 2. Date de la révision précédente: 10/03/2015
16. 5. 3. Date de révision: 13/03/2019
16. 5. 4. Version: 7
16. 6. Réalisé par: Sds